

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 48 • 27 NOVEMBRE 2015 • CHF 3.-

A Genève et Neuchâtel, les mesures d'austérité frappent les services publics

page 2



Un film d'animation aborde les crimes commis par les paramilitaires en Colombie

page 8



Notre page spéciale Japon

page 7

Climat, état d'urgence permanent

CONFÉRENCE INTERNATIONALE • La COP21 de Paris vise à limiter la hausse des températures globales à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Un objectif inatteignable au vu des engagements annoncés par les Etats.

Du 30 novembre au 11 décembre, les dirigeants de 147 pays se retrouveront au Bourget à Paris pour la COP 21, 21ème conférence des signataires de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, ratifiée au Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992. L'objectif du rendez-vous parisien est d'arriver à conclure un accord universel visant à limiter la hausse des températures globales à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle, en limitant drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, notamment le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane. Pour l'heure, on est loin du compte. La réduction des émissions de gaz à laquelle les Etats se sont engagés pour la période 2020-2030, soit leurs contributions prévues déterminées au niveau national, va conduire à une augmentation du réchauffement planétaire de l'ordre de 3 à 3,5% et non de 2% comme le réclame le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC). «Cet écart de 1,5% institue un véritable crime climatique, qui va interdire à des millions de personnes de continuer à habiter, cultiver ou travailler où ils vivent. C'est inadmissible», relève Maxime Combes, économiste, membre d'Attac-France et auteur de l'ouvrage *Crime climatique Stop! Sortons de l'âge des fossiles, manifeste pour la transition*.

La Suisse est elle-même loin d'être un modèle. Elle a annoncé qu'elle voulait réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030. Une réduction de 30% est prévue au plan national, les 20% restants devant être réalisés par le biais de la compensation en participant à des projets de réduction des émissions à l'étranger. C'est insuffisant selon l'Alliance climatique, qui regroupe Alliance Sud, Greenpeace et le WWF Suisse, qui exige une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 60% d'ici 2030, et uniquement sur le territoire suisse.

«Les Etats instaurent un principe de procrastination»

Le jugement de Maxime Combes est sans appel. «Avec la COP 21, on restera à des années-lumière de ce qu'il faut faire. Cette conférence va instaurer une politique climatique qui institue la procrastination, en repoussant à demain ce qui devrait être fait aujourd'hui», dénonce le militant altermondialiste. Plusieurs points sont hautement problématiques. Tout d'abord, les engagements des Etats seront volontaires et non contraignants et ne seront pas revus à la hausse sous l'effet des négociations de Paris. Le texte en discussion ne fait mention nulle part des énergies fossiles, qui sont pourtant l'origine de plus de 80% des émissions de CO₂. «En plus de vingt ans de négociations de l'ONU sur le changement climatique, il n'a jamais été question de laisser tout ou partie des réserves d'énergies fossiles dans le sol. Aucun Etat, aucune multinationale et aucune institution internationale ne propose de limiter à la source la production de charbon, de gaz et de pétrole», rappelle Maxime Combes. Le texte n'aborde pas les secteurs de l'aviation et du fret maritime, qui représentent respectivement 5% et 3% des émissions mondiales de CO₂ et qui sont en perpétuelle croissance. Il ne prévoit pas non plus de plan de développement des énergies renouvelables. Que dire du projet de Fonds vert, lancé au sommet de Copenhague en 2009 qui demandait que les pays développés versent 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter aux changements climatiques? Il compte à peine 12 à 13 milliards pour les



quatre prochaines années. «Les Etats font de tours de passe-passe en additionnant des prêts, des ressources normalement allouées à la politique du développement. On déshabille Pierre pour habiller Paul», constate Maxime Combes. «Les contributions devraient être fournies conformément au principe du pollueur-payeur. Par exemple, via des redevances sur les énergies fossiles ou sur les transports aériens et maritimes internationaux, via les gains provenant du commerce des certificats d'émissions ou encore via une taxe internationale sur les transactions financières», estime Alliance climat.

Un droit de désobéissance civile

Pour Maxime Combes, le seul point positif à attendre de la COP21 réside dans la probable signature d'un nouvel instrument juridique qui remplacera le Protocole de Kyoto, ratifié par une cinquantaine d'Etats en 2005. «Cet outil pourra servir de moyen de pression pour la société civile afin d'imposer ses exigences de changement aux Etats», commente le militant. Pour

Alliance climat, l'accord doit aussi stipuler comme objectif la reconversion complète de l'approvisionnement énergétique à partir de sources 100% renouvelables et sans carbone d'ici 2050 au plus tard, dans le but d'envoyer aussi les signaux appropriés au secteur privé et aux investisseurs. Pour Maxime Combes, il faut aller plus loin, en remettant en cause «cette formidable machine à réchauffer qu'est l'économie mondiale, emmenée par les filières de l'énergie fossile», d'autant plus que les règles du commerce international édictées par l'OMC ou les traités de libre-échange transatlantique comme Tafta priment sur le droit de protection du climat. Il importe, par exemple, de montrer les expériences pleines de succès de relocalisation de la production et de favoriser des préfigurations d'alternatives comme le mouvement Alternatiba, qui a essaimé de Bayonne au reste du monde. «Si la COP21 ne proclame pas l'état d'urgence climatique, nous serons alors en état de nécessité et nous avons un droit de désobéissance civile», prévient Maxime Combes. ■

Joël Depommier



IL FAUT LE DIRE...

De l'Irak au terrorisme

Souvenez-vous: en 2003, nous étions des foules immenses à manifester contre la guerre d'Irak. Le 15 février, la plus importante manifestation planétaire enregistrée à ce jour avait lieu, plusieurs millions de personnes criant leur refus de cette intervention cynique menée sous l'égide des Etats-Unis.

A l'époque, beaucoup craignaient que celle-ci n'aboutisse à une déstabilisation de la poudrière proche-orientale. Nous avions raison.

La guerre d'Irak, rendue possible par l'affirmation mensongère de la possession d'armes de destruction massive par le régime de Saddam Hussein, a été la première étape d'un projet diabolique de «redistribution des cartes» qui, en passant par la Lybie, la Syrie et les pays des «révolutions arabes», a rendu possible la création puis le développement de Daesh.

Même Tony Blair l'a admis, il y a quelques semaines, lorsqu'il a reconnu «d'importantes erreurs». Lucide, il affirme aujourd'hui: «Bien entendu, on ne peut pas dire que ceux d'entre nous qui ont fait tomber Saddam en 2003 n'ont aucune responsabilité dans la situation de 2015».

Entendra-t-on prochainement les dirigeants français, à commencer par l'ancien président Nicolas Sarkozy, s'excuser pareillement pour la non moins désastreuse campagne libyenne?

Des morts par centaines de milliers, un pays ramené des siècles en arrière, la destruction d'un Etat-nation au profit de clans rivaux se disputant le territoire, l'explosion de la pauvreté et de la malnutrition, la pratique de la torture à large échelle...

Verra-t-on un jour les responsables de ce désastre jugés par une cour internationale?

Julien Sansonnens

Austérité pour le peuple, cadeaux fiscaux pour les nantis

GENÈVE • Le projet de budget du Conseil d'Etat prévoit 140 millions d'économies en 2016, le Grand Conseil vient de voter un dispositif de frein à l'endettement, contre lequel un référendum est d'ores et déjà lancé, et de nouveau cadeaux fiscaux aux entreprises se préparent.

Le gouvernement genevois vient d'annoncer une série de mesures d'économies pour le budget 2016, doublées de « mesures structurelles » pour les 3 prochaines années. Celles-ci nous précipiteraient dans une spirale d'austérité. Le prétexte? Il n'y a plus d'argent à Genève. Les salariés de la fonction publique sont « une charge » trop lourde. L'Etat est en déficit. Et l'on ose invoquer cela dans l'une des villes les plus riches du monde, abritant 40% des milliardaires de ce pays!

Toutes les mesures envisagées sont des coupes dans les dépenses. Le Conseil d'Etat propose à nouveau 140 millions d'économies en 2016. De plus, il envisage de réduire la masse salariale et les dépenses générales de 5% dans les 3 ans à venir. Il appelle aussi toutes les institutions et associations subventionnées à se préparer à une diminution de 5% de leurs subventions. A travers les mesures qui frappent les effectifs et les conditions de travail des salariés de la fonction publique et la réduction des dépenses générales de l'Etat, le gouvernement s'attaque aux prestations à la population, à notre bien commun: la santé, l'éducation, la protection sociale ou environnementale, la sécurité, la culture, le vivre ensemble qu'incarnent les associations, l'administration même.

Le «Personal Stop», un mécanisme pervers

Le vocabulaire n'est pas neutre: le gouvernement parle de diminuer « la charge du personnel » de 5% dans les 3 ans. On sous-entend par ces termes comptables que les salariés du public constituent un coût et sont improductifs. Voire même qu'ils vivent aux crochets du secteur privé considéré comme seul producteur de valeurs.



Le 10 novembre, la fonction publique genevoise descendait dans les rues pour dénoncer les coupes dans les services publics. Une nouvelle grève est annoncée. Carlos Serra

C'est un pur mensonge! Les salariés de la fonction publique produisent des prestations, de la santé, de l'éducation etc. Qu'ils soient payés par l'impôt ne change rien au fait qu'ils produisent des richesses, donc un équivalent pour leur salaire. La principale différence avec les salariés du privé, c'est qu'ils ne produisent pas de profit et ceci est insupportable pour les milieux dominants! Pour eux, tout emploi devrait être soumis à la loi du profit, raison pour laquelle ils s'efforcent de privatiser les activités de l'Etat, après y avoir introduit des formes de management calquées sur celles du privé.

Par ailleurs, la majorité de droite du parlement (PLR, PDC, UDC, MCG) vient de voter, contre l'avis du gouvernement, une loi calamiteuse dite «Per-

sonal Stop» (contre laquelle l'ensemble de la gauche a d'ores et déjà lancé un référendum). Cette loi bloque toute augmentation du nombre global de postes dans la fonction publique, tant que la dette de 13 milliards n'aura pas été réduite à 8 milliards. Pour créer des postes de policiers, il faudra dès lors supprimer des postes d'enseignants, de soignants, d'éducateurs, etc. Il est bien prévu une clause permettant d'augmenter le personnel de 0,5%, mais à condition que cela soit voté par 2/3 du parlement. Autant dire mission impossible dans les rapports de force actuels. Ce «Personal Stop» est un mécanisme pervers qui suppose des coupes *ad aeternam* dans les dépenses de l'Etat, les emplois, les conditions de travail du personnel et les prestations à la popula-

tion. Comment répondre dans ces conditions aux nouveaux besoins, à l'augmentation de la population du canton, à celle des enfants à scolariser, au vieillissement de la population? Quels débouchés pour les jeunes dans toute une série de formations? Quant à la dette, bien loin de diminuer, elle augmentera, car ce mécanisme nous projette dans une spirale d'appauvrissement de la société, tandis qu'une infime minorité continuera de s'enrichir.

Faire prévaloir l'intérêt public sur les intérêts privés

Aucune mesure ne s'attaque en effet aux hauts revenus et à la fortune. Depuis 1999, les baisses d'impôts exigées par les partis de droite ont privé le canton de plus d'un milliard de

recettes fiscales annuelles, avec le résultat que la dette du canton est passée de 4 milliards en 1990 à 13 milliards aujourd'hui. Ces baisses d'impôts ont principalement profité aux résidents les plus riches. Cet argent n'a pas seulement été consacré à des dépenses de consommation somptuaires. Certains, auparavant débiteurs de l'Etat en sont devenus créanciers; ils ont acheté de la dette; ils se sont ainsi arrogé un droit sur nos impôts futurs sous forme d'intérêts. D'autres ont placé cet argent sur les marchés financiers. Résultat: d'un côté, en réduisant le personnel de la fonction publique, on détruit de la richesse, de l'autre en diminuant les impôts des ultra-riches ou des entreprises, on grossit la masse de capitaux spéculatifs qui mine l'économie réelle et s'attaque aux emplois, aux salaires ou aux services publics.

Pour couronner le tout, le gouvernement prépare un nouveau cadeau fiscal en faveur des entreprises, à savoir une diminution des recettes annuelles de 700 millions avec la baisse du taux d'imposition cantonal sur les bénéfices des entreprises, auquel s'ajoutent diverses réductions d'impôts contenues dans la réforme 3 de la fiscalité des entreprises au niveau fédéral. En même temps, à Berne, la droite verrouille le secret bancaire pour les résidents de ce pays, couvrant ainsi la fraude fiscale pratiquée par les milieux privilégiés, avec ses retombées, le blanchiment d'argent sale, voire le financement d'activités criminelles.

Il serait temps de faire prévaloir l'intérêt public sur les intérêts privés. La grève de la fonction publique, plus que justifiée, crée un appel d'air bienvenu pour d'autres solutions, s'inscrivant dans un autre projet de société. ■

Eric Decarro

«Le démantèlement du canton est en cours»

NEUCHÂTEL • Le Conseil d'Etat multiplie les mesures d'économies, avec un report de charges sur les communes, des coupes dans les services publics et l'annonce d'un plan d'assainissement de 155 millions. Il propose en outre de repousser la réforme de la fiscalité des personnes physiques.

Dans notre dernier numéro, nous évoquions la rencontre entre une délégation du Conseil d'Etat et les autorités des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds pour adresser différents problèmes, parmi lesquels un report de charges prévu par le canton sur les communes dans le but d'améliorer la situation financière du canton. Suite à cette rencontre, l'option n'a pas été remise en cause: ainsi, avant même la fin de la semaine, le Conseil d'Etat annonçait la suppression de l'Office cantonal des sports, une décision qui, selon la radio RTN, supprime «une équipe chargée aujourd'hui de promouvoir le sport neuchâtelois sous toutes ses formes et pour l'ensemble de la population. Ceci passant par l'organisation des camps de ski dans les sept chalets appartenant au canton mais aussi par la mise en œuvre du programme Jeunesse et Sport, qui consiste à obtenir des subsides de la Confédération pour soutenir les clubs et associations sportives». Peu après, le Conseil d'Etat annonçait une rencontre avec les

responsables des services sportifs des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds pour trouver des solutions! En résumé, il semblerait que l'idée soit de faire supporter certaines des activités qu'il supprime par les communes, à qui il vient précisément de réduire certaines rentrées financières!

Renoncer à la dernière partie de la réforme fiscale des entreprises

En parallèle, le syndicat des services publics (SSP) annonçait son opposition à la dernière partie de la réforme fiscale des entreprises, pourtant acceptée par les Neuchâtelois en 2011. Celui-ci estime en effet qu'elle pourrait coûter 65 millions à la collectivité publique en faisant passer le taux d'imposition de 6 à 5%. Cette politique de sous-enchère fiscale réduit le service public notamment dans les domaines de la santé, du social, de la formation et des écoles, estime le syndicat. Il propose donc que le Grand Conseil renonce à son application dans le cadre des débats sur le budget 2016. Daniel Ziegler, président

du groupe PopVertsSol au Grand Conseil, n'hésite pas, quant à lui, à affirmer que «le démantèlement du canton est en cours, avec l'appui effectif du PS». Confronté à l'élaboration du budget 2016, il appuie la position du SSP, ce d'autant plus que le syndicat ne fait que reprendre une idée du groupe PopVertsSol. «Nous avons déposé une série d'amendements visant à maintenir le Bibliobus, les subventions caisse maladie et de la fonction publique notamment», ajoute le député, en constatant qu'une annulation de la dernière tranche de la réforme de la fiscalité des entreprises permettrait, même avec de telles mesures, de boucler un budget positif.

Le popiste ne se fait, lucidement, aucune illusion quant aux chances de succès de ces propositions. «Mais nous démontrons par là qu'une autre politique est possible», explique-t-il. Relativement à l'argument du Parti socialiste, qui s'est désolidarisé du SSP, en prétextant que sa proposition «ne serait pas solidaire avec les travailleurs du secteur

privé», il lance: «Comme si ce cadeau fiscal n'avait aucun effet négatif sur le subventionnement de l'assurance maladie, le maintien d'un service des sports, du Bibliobus, etc., au détriment justement de tous les travailleurs!» Et de poursuivre: «Je suis extrêmement pessimiste quant à cette session du budget, mais au moins, le groupe PopVertsSol aura su construire une alternative crédible», et le PS se révélera n'être que ce qu'il est.

155 millions d'économies

Selon German Osorio, secrétaire cantonal du POP, le Conseiller d'Etat socialiste Laurent Kurth a toutefois des arguments qui pourraient justifier la position de l'exécutif. Celui-ci peut notamment démontrer une amélioration des rentrées fiscales à partir de l'entrée en vigueur de la loi sur la fiscalité des entreprises. En conséquence, German Osorio estime qu'il serait aussi possible de rechercher d'autres solutions pour augmenter les recettes de l'Etat. Il rappelle qu'à l'époque, Jean Stu-

der avait réussi à introduire un impôt de solidarité sur les grandes fortunes. La reprise d'une telle proposition constituerait selon lui une position intéressante pour sortir de cette confrontation budgétaire.

Mais le gouvernement ne semble pas en prendre le chemin. Mardi, il poursuivait ainsi sur sa lancée en annonçant un programme d'assainissement des finances dont l'objectif est de parvenir à une économie de l'ordre de 155 millions de francs par année à l'horizon de 2020: réforme fiscale des personnes physiques remise à plus tard, réduction des effectifs de la fonction publique et de la police, économies importantes dans les hôpitaux, réduction des aides à l'Université et aux Hautes Ecoles, report de différentes charges sur les communes, etc. Les seuls secteurs qui ne sont pas touchés ce sont la baisse des impôts sur les personnes morales et l'enrichissement des plus riches qui peut se poursuivre sans être inquiété! Le désastre est annoncé. ■

Alain Bringolf

30 ans après, Viol-Secours a encore du pain sur la planche

GENÈVE • «Sous couvert d'égalité, on observe de plus en plus souvent une mise en symétrie des violences faites aux femmes et aux hommes, qui occulte le fait que celles-ci s'inscrivent au cœur d'un système social traversé par des rapports de pouvoir», dénonce l'association Viol-Secours, qui fête ses 30 ans. Eclairage.

Du 26 au 28 novembre, l'association genevoise Viol-Secours fête ses 30 ans. Fondée en 1985 dans un élan féministe, elle avait été créée pour répondre au manque de lieux de soutien pour les femmes victimes de viols et est devenue pionnière en matière de lutte contre les violences sexuelles, en dénonçant des réalités taboues comme le harcèlement sexuel au travail ou le viol conjugal. «Aujourd'hui encore, nous gardons cet héritage combatif. Au niveau institutionnel, il y a une tendance générale à perdre un discours de type politique, en termes de rapport de genre, sur les violences. Nous collaborons avec d'autres associations et collectifs pour le maintenir. Nous travaillons également beaucoup par le moyen de la solidarité, la création de liens et l'échange de stratégies», explique Lorraine Astier Cholodenko, l'une des travailleuses. Aujourd'hui, l'association, qui suit une centaine de femmes par an via ses permanences, estime qu'il y a encore du pain sur la planche, voire de plus en plus. Lorraine Astier Cholodenko rappelle ainsi que les chiffres sur les violences faites aux femmes se basent souvent sur le nombre de dénonciations déposées auprès de la police, ce qui tend à minimiser le phénomène, de nombreuses femmes n'osant pas faire la démarche de porter plainte. «La honte et la culpabilité demeurent la norme», constate-t-elle.

«Il faut maintenir le terme d'agresseur»

Elle dénonce en outre une tendance de plus en plus forte, sous couvert d'égalité hommes-femmes, à mettre un pied d'égalité les violences faites aux femmes et celles vécues par les hommes, tout en présentant le problème en termes de rapports inter-individuels où chacun aurait une responsabilité partagée. Pour la permanente, cette évolution tend à masquer que «les violences s'inscrivent au cœur d'un système social traversé par



L'une des affiches qui sera visible dans les rues de Genève.

Caroline Brumann, Atelier copirate rit.

des rapports de pouvoir, où les femmes ont une position sociale de dominées». Elle appelle ainsi à maintenir le terme d'«agresseurs» et à rappeler que les victimes de violence continuent à être en large majorité des femmes. «Sans cela, l'identification des violences et la reconstruction pour les femmes qui en sont victimes est rendue de plus en plus difficile», ajoute-t-elle. Et de déplorer que des institutions ou associations contribuent à véhiculer ce type de confusion, en parlant comme le fait l'association genevoise VIREs, de «sujets auteurs de violence», terme qui occulte le fait qu'une majorité desdits sujets sont des hommes agresseurs, ou en accueillant au même endroit des femmes victimes de violences et des hommes agresseurs, comme le foyer genevois Le Pertuis par exemple. Autant de structures qui, selon la permanente, contribueraient

à occulter la réalité des violences faites aux femmes.

Des affiches dans les rues de Genève

C'est à la Maison de quartier de la Jonction, choisie en raison de sa tradition militante, que l'association fête ses 30 ans. Au programme, une pièce de théâtre spécialement créée pour l'occasion, des ateliers sur la question du consentement, et une exposition. A noter que Viol-Secours participe également, avec d'autres associations, à la campagne «ça veut dire non!» de la ville de Genève. A partir du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, jusqu'au 9 décembre, des affiches réalisées par des jeunes collégiennes sur le thème du consentement seront visibles dans les rues de la ville. ■

Juliette Müller

programme sur www.viol-secours.ch

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Egalité salariale: les femmes attendront 2133!

Je suis furax. Comme toutes les féministes de ce pays et, probablement, une majorité de Suissesses. On en a marre, vraiment marre, du mépris avec lequel «nos» autorités nous traitent.

Quand il faut trouver de l'argent pour financer l'AVS, les responsables des autorités et des entreprises avancent, la bouche en cœur, l'argument massue de l'égalité entre femmes et hommes. On propose donc de reculer l'âge de leur retraite de 64 à 65 ans. Etape finale: il fut un temps où elles la prenaient à 62 ans...

Mais quand il s'agit de leur donner un salaire égal pour un travail égal, les belles déclarations s'envolent. On nous sort et ressort les sempiternels arguments de la liberté du commerce, du danger qu'un salaire égal ferait courir aux entreprises du pays, de la carotte préférable au bâton...

Ah oui? Constatant que l'égalité des salaires, inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1981, reste un vœu pieux (les femmes gagnent toujours 20% de moins que les hommes, chiffre qui s'accroît quand on monte dans la hiérarchie), Simonetta Sommaruga avait proposé, en 2009, un «dialogue sur les salaires» avec les entreprises volontaires... il y en eut 50 sur plus d'un million à répondre présentes! On peut applaudir la volonté des patrons à faire avancer la cause.

Le Conseil fédéral a donc décidé d'agir. Mais les propositions sont tellement douces, tellement minimalistes qu'elles ont de quoi désespérer les plus modérées des féministes.

Voyons plutôt: Les «mesures» ne concerneront que les entreprises de plus de 50 employé-e-s, soit entre 6000 et 7000. «Il ne s'agit en aucun cas d'instaurer une police des salaires», a souligné Simonetta Sommaruga. Ce serait dommage, en effet. Cette «révision» de la loi sur l'égalité ne prévoit ni contrôle étatique ni possibilité pour l'Etat de recourir en justice contre des entreprises peu coopérantes. Elle ne prévoit même pas de sanction! Mais le gouvernement propose une variante qui forcerait les organes de contrôle à dénoncer au Bureau fédéral de l'égalité les employeurs récalcitrants, qui seraient alors signalés sur une liste accessible au public. Comme c'est gentil! Il ne faut surtout pas brusquer les pourvoyeurs d'emplois, n'est-ce pas.

Je dois me pincer pour le croire. Enfin quoi, les femmes attendent depuis 1981, soit depuis 34 ans, qu'on rectifie l'anomalie et la profonde injustice que représente la différence salariale entre les sexes, et c'est tout ce qu'on leur sert? Inutile de préciser que si la discrimination touchait les hommes, il y a belle lurette que le problème serait réglé!

J'ai enseigné pendant 33 ans à l'école secondaire genevoise. Certes, j'aurais souhaité que les élèves se comportent comme les résidents de l'Abbaye de Thélème, utopie imaginée par Rabelais dans Gargantua. A Thélème, il n'y a pas de hiérarchie, les conflits sont inexistant, les femmes et les hommes sont vertueux, ont le sens de l'honneur, savent se gouverner eux-mêmes et œuvrent au bien commun. Rabelais postule qu'une société sans contraintes ni conflits est possible dès lors qu'on laisse s'exprimer la nature foncièrement bonne de l'humain. Deux siècles plus tard, Rousseau déclarera aussi que l'être humain naît bon. Mais au 20ème siècle, Freud démontrera le contraire. C'est l'éducation qui contribue à socialiser l'enfant, au départ égoïste et centré sur lui-même, et à le rendre altruiste.

Durant mes années d'enseignement, j'ai posé des exigences, puis j'ai contrôlé qu'elles soient respectées, et puni celles et ceux qui contrevenaient ou trichaient. Durant ma formation, j'ai lu avec intérêt des livres comme *Libres enfants de Summerhill* (Maspero 1970) de Alexander S. Neill, fondateur de l'école britannique qui recueillait les enfants dont plus personne ne voulait et appliquait la liberté d'apprentissage. Mais dans l'école publique et traditionnelle, il faut faire avec ce que l'on a.

Je ne vois aucun domaine où il suffit d'attendre le bon vouloir de ceux qui détiennent le pouvoir pour obtenir des résultats. Toutes les avancées sociales se sont faites à travers des luttes, des grèves, des affrontements qui provoquèrent souvent des morts parmi les contestataires. Si on avait laissé faire le patronat, on en serait encore à la semaine de six jours, à 15 heures par jour, sans précaution, vacances ni retraite.

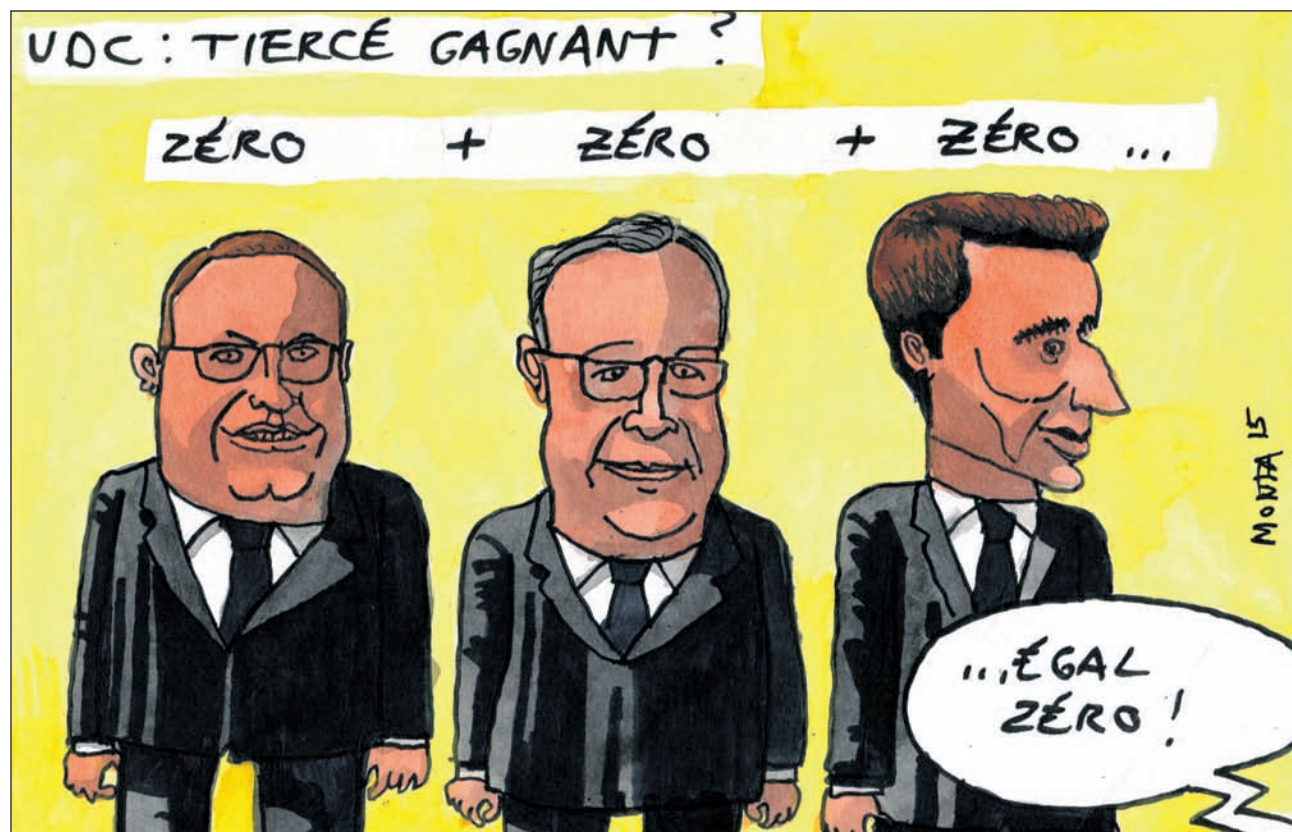
Il ne faut donc pas laisser le patronat progresser à son rythme, mais prendre des mesures coercitives. Sinon, on en a jusqu'en 2133, selon les calculs du WEF (Forum économique mondial). Les femmes en ont marre d'attendre!

Voici les solutions pour remédier enfin aux écarts de salaire:

- Rendre obligatoire la transparence des salaires dans toutes les entreprises.
- Encourager les femmes à comparer leur salaire à celui de leurs collègues masculins et à dénoncer les inégalités.
- Mettre sur pied une commission qui recueille les plaintes.
- Donner le pouvoir à l'Etat (cantonal et fédéral) de contrôler les grilles salariales et de recourir en justice contre les patrons récalcitrants.
- Exclure des marchés publics les entreprises qui ne respectent pas la loi sur l'égalité.
- Mettre sur pied un congé parental qui permettrait aux pères de prendre leur part dans l'éducation des enfants (la commission sociale vient de renvoyer le congé paternité aux calendes grecques, alors que 80% de la population y est favorable!)
- Mieux répartir les emplois à temps partiel.
- Construire le nombre nécessaire de crèches, afin de permettre aux femmes de ne pas quitter le monde du travail.

Ainsi, nous construirions une société plus juste, où chacun et chacune aurait sa place. Ici, il ne s'agit pas de directive ni de règlement, mais de la LOI. Il serait temps qu'elle soit appliquée. Je préconise que toutes les femmes, et les hommes qui les soutiennent, refusent la révision de l'AVS aussi longtemps que des mesures coercitives n'auront pas été mises sur pied pour obtenir l'égalité de salaire. Nom d'une petite bonne femme!

Huguette Junod



«Les jeunes ne se sentent pas représentés par le système politique»

POLITIQUE SUISSE • Contrairement à ce que de nombreux médias ont affirmé après les élections fédérales, de nombreux jeunes ne votent pas pour l'UDC et choisissent même l'extrême opposé de l'échiquier politique. Rencontre avec trois d'entre eux.

Suite au virage très à droite de ces dernières élections fédérales, les médias se sont penchés sur la question du vote des jeunes. Avant le 18 octobre, on parlait d'eux comme des grands absents de ce scrutin, or aujourd'hui on nous explique que, certes, ils se sont peu mobilisés, mais qu'en plus ils se retrouvent dans les idées de l'UDC. Ces jeunes se tournent vers un repli identitaire, expriment leurs craintes quant à l'afflux massif de réfugiés, qui pourrait amener insécurité et pertes de travail, et critiquent aussi l'influence néfaste qu'a l'Union Européenne sur notre pays. Ils affirment avoir été séduits par les slogans chocs et le petit clip musical en suisse-allemand. Donc selon les sondages, les jeunes ont voté en nombre pour la politique marketing de l'extrême droite, au discours simpliste et populiste.

Pourtant certains s'engagent à défendre des valeurs totalement opposées à celles du premier parti de Suisse. C'est le cas de trois jeunes militants du POP que nous avons rencontré :

«Le premier parti des jeunes est celui de l'abstention!»

Jordan Willemín, 21 ans, étudiant à l'EPFL, est engagé depuis deux ans et demi au POP et s'est dernièrement présenté aux élections cantonales jurassiennes sur la liste CS-POP. Il a rejoint le POP car celui-ci veut rompre avec le capitalisme. «Les inégalités n'ont jamais été aussi grandes et de trop nombreuses personnes vivent dans la pauvreté», s'indigne-t-il. Il regrette aussi que dans les débats actuels, on parle toujours en termes financiers, mais jamais de bien-être des gens. Selon lui, «la société devrait offrir un travail émancipateur, qui

devrait plutôt servir l'employé que les profits de l'employeur et des actionnaires». Le militant ne croit pas au fait que les jeunes se soient massivement mobilisés en faveur de l'UDC. Il rappelle en effet que le premier parti qu'ils ont soutenu est celui de l'abstention! «Les jeunes ne se sentent pas représentés par ce système politique, car ils voient bien que la démocratie bourgeoise n'a pas été faite pour eux, mais pour servir l'intérêt des grands capitalistes. Et sur ce sujet, la gauche radicale n'arrive malheureusement pas à proposer une alternative pour l'instant». Quant à la logique du repli identitaire dans laquelle certains s'enferment, sa réponse est claire: «Il faut rappeler que la xénophobie est un outil du capitalisme pour justifier des interventions armées à l'étranger qui apportent de nouveaux marchés aux entreprises, et permet aussi d'éviter l'union des travailleurs contre les patrons», estime-t-il. Et d'ajouter que «les vrais responsables, ne sont pas les étrangers ou les personnes à l'aide sociale, mais le système!»

Combattre le repli identitaire par l'éducation populaire

Camille Vuillème 21 ans, apprentie constructrice de bateaux, a repris la présidence des Jeunes POP Neuchâtelois depuis cette année. «Je crois qu'un système plus égalitaire est possible et même nécessaire. Il faut convaincre le peuple qu'il a son rôle à jouer dans l'organisation de sa vie, de son pays, de ce monde.» Voilà, entre autres, pourquoi elle a rejoint le POP, affirme-t-elle. Elle non plus ne croit pas au vote des jeunes pour l'UDC, mais parle du désintérêt généralisé de la population par rapport à la politique, qui mène à un taux d'abstention élevé.

«Si, dans la part des jeunes qui vote, un certain nombre choisit l'UDC, c'est certainement grâce au fort pouvoir médiatique de ce parti et aux réponses simplistes qu'il propose, qui ne demandent aucune remise en question d'un système qui nous broie», estime-t-elle. Enfin, quand on évoque le repli identitaire des jeunes, elle rétorque: «Il y a toujours eu des replis identitaires et la seule façon de les combattre, c'est l'éducation populaire. En effet, il est facile d'accuser le plus pauvre ou celui que l'on ne connaît pas, beaucoup plus simple que de remettre en question nos médias, nos patrons ou notre gouvernement. Je pense que c'est justement le rôle d'un parti comme le nôtre de promouvoir et d'appliquer une éducation critique et ouverte à tous»

Jean-Luc Mélenchon comme modèle

Luca Schalbetter, 16 ans, apprenti employé de commerce chez Unia, milite au sein des Jeunes POP Vaud depuis quelques mois. C'est clairement le plus jeune militant du POP vaudois, mais il est doté d'une impressionnante maturité. «J'aurais pu prendre le chemin de l'ambition et du pouvoir, j'ai décidé de prendre celui des convictions et du combat social. Je me battrais toute ma vie pour ceux qui créent réellement la richesse mais qui n'en récoltent que des miettes: les travailleurs». Cet ancien jeune vert a rejoint la gauche radicale car les écologistes n'étaient plus assez à gauche à ses yeux. Il affirme même que «les Verts d'Ueli Leuenberger sont à des années-lumière des Verts d'Adèle Thorens, qui fait virer le parti vers une tendance de plus en plus centriste». Quoi de plus normal que de rejoindre le POP, quand on a pour modèle Jean-Luc



Jordan Willemín (à gauche), lors de la remise de la pétition pour des transports publics gratuits à la présidente du Grand Conseil vaudois Roxanne Meyer-Keller

Mélenchon et qu'on a regardé la quasi-totalité de ses discours qui circulent sur le net! «Face aux attaques frontales contre nos acquis sociaux, notre présence politique est indispensable pour rappeler que non, tout ne va pas aussi bien qu'on nous l'affirme. Nous nous devons d'être les porte-voix organisés des plus précaires et des plus faibles, ceux qu'on laisse au bord du chemin, ceux que nous n'entendons jamais. Il

est indispensable de bâtir une société dans laquelle chacun trouve sa place.» Aux jeunes qui choisissent la droite nationaliste, il leur dit: «Mieux vaut se baser sur une conscience de classe plutôt que s'attacher à un passeport». Et de conclure en rappelant que les médias ne sont pas neutres et jouent un rôle dans la montée du populisme d'extrême droite. ■

Christophe Grand

ILS SOUTIENNENT GAUCHEBDO

«Un journal indépendant qui lutte contre les injustices sociales»

Pour l'avoir cherché pendant longtemps, je sais qu'il n'est pas facile de trouver un hebdomadaire:

- qui présente des opinions intelligentes sur les grands événements politiques plutôt que de longs communiqués insipides d'agences télégraphiques,
- qui vous donne l'envie d'aller écouter un concert, voir une pièce de théâtre, un film ou une exposition artistique parce que l'expert auquel l'hebdomadaire donne la plume sait vous décrire ses émotions,
- qui vous informe sur les luttes sociales en Suisse et à l'étranger, en donnant la parole à ceux qui, syndicalistes, journalistes ou politiciens, sont proches de l'action,
- qui régulièrement vous rappelle les grands moments, souvent oubliés, qui ont marqué l'histoire...



J'ai cherché et j'ai trouvé cet hebdomadaire, il s'appelle *GaucheBdo!* Merci à ses collaborateurs qui en assurent la qualité et la survie.

Mobilisons-nous sans relâche pour faire vivre ce journal indépendant qui lutte contre les injustices sociales.

Dr Jean-Pierre Guignard,
Professeur honoraire à l'UNIL

JE M'ABONNE À GAUCHEBDO !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Ville :

email :

Pays :

Formule :

FORMULES ET TARIFS

	SOUTIEN papier & web	NORMAL		RÉDUIT	
		papier seul	papier & web	papier seul	papier & web
1 année	250 frs	150 frs	200 frs	85 frs	135 frs
6 mois		80 frs		40 frs	
Essai (3 mois)		10 frs			

Des formules d'abonnement web uniquement (sans l'édition papier) sont disponibles sur www.gauchebdo.ch/abonnements

CONTACTS ABONNEMENTS

GaucheBdo - abonnements
case postale 168
1211 Genève 13

abo@gauchebdo.ch

En vous abonnant directement sur le web, vous simplifiez grandement la gestion administrative de votre abonnement : www.gauchebdo.ch/abonnements

GAUCHEBDO

Société d'édition de GaucheBdo
case postale 190, 1211 Genève 8
Helena de Freitas, présidente hdf@gauchebdo.ch

Administration
Jean-Pierre Kohler administration@gauchebdo.ch

Abonnements
abo@gauchebdo.ch | www.gauchebdo.ch/abo

Rédaction
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
redaction@gauchebdo.ch | 022 320 63 35
Joël Depommier, rédacteur en chef jdr@gauchebdo.ch
Juliette Müller, secrétaire de rédaction jmr@gauchebdo.ch
Alexandre Smirnov, correcteur asv@gauchebdo.ch
Stéphane Montavon, dessinateur smn@gauchebdo.ch
CP 168, 1211 Genève 13 | 079 686 79 37 | CCP 12-9325-6

Publicité
tarifs et informations sur www.gauchebdo.ch/pub

Impression
Pressor, 6, route de Courroux, 2800 Delémont

Maquette
Solidaridad Graphisme, 1204 Genève

IMPRESSUM

Une loi brutale contre les syndicats

ROYAUME-UNI • Début novembre, le gouvernement de David Cameron présentait son «Trade Union Bill», un projet de loi qui exige des syndicats une multitude de démarches avant de pouvoir faire la grève et transforme de fait le droit de grève en parcours du combattant.

Le 2 novembre dernier, des milliers de personnes, dont plusieurs parlementaires, manifestaient devant le Parlement britannique contre le «Trade Union Bill», un projet de nouvelle loi antisyndicale. Le président du Labour, Jeremy Corbyn, mettait en garde: «Cette loi n'est pas seulement une attaque frontale contre le droit de grève, un des socles des droits démocratiques dans le monde entier, mais aussi contre l'essence même de la démocratie.»

La nouvelle loi, actuellement examinée par le Parlement britannique, entend imposer des obligations très détaillées aux grèves et aux piquets de grève. Avant d'entamer une grève, les syndicats doivent d'abord organiser un vote par courrier postal, et 50% des affiliés au moins doivent se prononcer en faveur de la grève (dans le secteur public, 40%). Démocratique? Sauf qu'il y a pas mal d'anguilles sous roche, et que l'une d'entre elles est particulièrement dangereuse: la loi tient en effet compte des personnes qui ne participent pas au référendum ou qui s'abstiennent et les ajoute au nombre des opposants. Essayez donc d'obtenir ainsi une majorité! Si, dans une entreprise de 1000 travailleurs, 491 se disent pour la grève et que le reste s'abstient ou ne renvoie pas son bulletin, la grève sera donc interdite. Si on avait appliqué cette règle aux élections législatives, les plus conservateurs des parlementaires n'auraient jamais été élus. À moins qu'on ait pu ajouter les votes blancs au nombre de voix qu'ils ont obtenues. Les lois sont taillées à la mesure de ceux qu'elles servent...

Responsable de piquet

Les voix du syndicat ne peuvent pas non plus être récoltées par voie électronique, elles doivent figurer sur papier, être rédigées à la main et envoyées sous enveloppe timbrée. Alors que le gouvernement Cameron peut, d'un simple clic, donner l'ordre d'assassiner des civils à des milliers de kilomètres, le droit de voter par internet est refusé aux syndicats.

Et si, malgré ces réglementations absurdes, une majorité sortait quand même du scrutin, un second parcours du combattant commence. Au moins deux semaines avant la grève, le syndicat doit fournir à l'employeur et à la police un plan détaillé renseignant entre autres les actions qu'il compte entreprendre, les noms des participants et du responsable du piquet de grève. Ce dernier doit porter un brassard officiel et aisément reconnaissable. L'absence de ce brassard sera sanctionnée d'une amende allant jusqu'à 20'000 livres. Au départ, la loi imposait également la description de «comment les grévistes entendaient utiliser les médias sociaux comme Facebook et Twitter». Sous la pression d'actions et des organisations des droits de l'homme, le secrétaire d'Etat Sajid Javid a finalement supprimé cette obligation-là.

Autorisation officielle de faire travailler en sous-traitance

Une fois que toutes ces conditions sont remplies, on peut faire grève. Mais...! Dans ce cas, et toujours selon la loi, l'employeur peut alors intégrer des travailleurs volontaires en sous-traitance. En d'autres termes, la loi autorise de faire briser la grève par



«Ne travaillez pas et ripostez», clament des affiches placardées dans les rues de Londres.

CC secretlondon123

des «jaunes». Des collègues sous-payés peuvent alors être embauchés dans des emplois précaires et dangereux. En outre, le piquet de grève doit continuer à disposer d'effectifs suffisants. Si quelques personnes seulement sont de piquet, la police peut alors arrêter les grévistes pour pratiques illégales. Un important parlementaire – pourtant conservateur –, David Davis, a même comparé ces propositions aux pratiques du régime de Franco.

Enfin, la nouvelle loi antisyndicale veut mettre un terme aux ordres permanents via lesquels les affiliés versent leur cotisation directement au syndicat.

Cerise sur le gâteau conservateur antisindical

Le nouveau Trade Union Bill doit être perçu dans le contexte de la loi antisindicale déjà particulièrement sévère en vigueur aujourd'hui en Grande-Bretagne. Entre 1980 et 1993, les conservateurs ont fait passer six amendements de la loi au Parlement, amendements censés empêcher le syndicat «d'entreprendre des actions industrielles légales». Les postes de grève étaient déjà soumis à des réglementations, la procédure de vote était établie avec minutie, les dépenses financières devaient être communiquées et il existait déjà des mesures judiciaires en faveur de la reprise du travail. Déjà aujourd'hui, les syndicats doivent entreprendre une multitude de démarches avant qu'une grève soit reconnue comme légale.

La garde-robe de Margaret Thatcher sera prochainement mise aux enchères. Si elle était encore en vie, elle pourrait en sortir sa tenue la plus festive pour embrasser son fils spirituel Cameron et sabler le champagne

pour sa proposition de loi. A son époque, en brisant la grève des mineurs, la Dame de fer avait donné le coup d'envoi de la campagne anti-syndicale la plus virulente de l'histoire de l'Europe occidentale. Les retombées sociales allaient être dramatiques pour tous les travailleurs du Royaume-Uni. L'industrie a été démantelée au profit de la City financière. Les charbonnages ont été fermés et, aujourd'hui, ironiquement, la Grande-Bretagne est obligée d'importer le charbon dont elle a besoin...

Mais ces attaques ne visent pas que les syndicats. Elles ciblent aussi tous les travailleurs, les chômeurs et les gens dépendant d'un revenu de remplacement. En effet, ceux qui, individuellement, émettent des revendications salariales ou évoquent des problèmes de santé volent en général à la porte sans autre forme de procès. Et bien souvent définitivement. La journée de huit heures, les week-ends libres, le congé de maternité, l'indemnité de maladie, la sécurité au travail, les congés payés, les réglementations de licenciement, les augmentations salariales, le salaire minimal, les conventions collectives de travail... Tous ces acquis ont été, un par un, arrachés par l'engagement des syndicats et les luttes des travailleurs.

Même Churchill avait plus de respect pour les syndicats

«Les syndicats sont une valeur établie et sont une partie indissociable de notre nation. Ils constituent les piliers de notre société britannique. Les individus, hommes et femmes, ont le droit de défendre leur salaire et leurs conditions de travail par des conventions collectives de travail, droit de grève compris.» Ces mots ne sont pas ceux d'un dirigeant syndical de

gauche, mais de l'archi-conservateur Winston Churchill qui, deux ans avant de les prononcer lors des élections juste après la Seconde Guerre mondiale, venait d'être battu par le Labour. Jusqu'à la période de Thatcher, les syndicats allaient même être acceptés par les Tories comme des partenaires à l'égal des patrons. Non pas par respect spontané envers les syndicats, mais sous la pression des grèves, manifestations et victoires électorales d'un Labour de gauche au cours des années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.

Tout cela contraste de façon saisissante avec l'approche agressive du gouvernement Cameron qui, pourtant, dispose déjà de la stratégie anti-syndicale la plus sévère du monde occidental. C'est tout le reste sous le gouvernement Cameron qu'il y a eu le moins de grèves.

La résistance rassemble ses forces

Les défis auxquels la gauche est confrontée en Angleterre sont écrasants: plus de la moitié des personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont des working poor (des gens qui ont un emploi et sont pourtant pauvres) – mais, pour eux, le gouvernement conservateur n'a plus un seul penny, alors qu'il offre annuellement 11 milliards de livres aux grandes entreprises sous forme d'aides salariales, une forme déguisée de subsides; les services publics ont pratiquement été entièrement privatisés, NHS compris (National Health Service, système public de soins de santé); le système fiscal est devenu absolument inéquitable – même sous le Premier ministre Winston Churchill, le taux d'imposition le plus élevé était de 97,5%, alors qu'aujourd'hui, plus personne n'oserait hasarder une telle

revendication; la pénurie de services publics est phénoménale, les droits démocratiques sont démantelés, l'environnement est fortement détérioré... Bref, le calvaire comporte bien plus que douze stations...

Dave Ward, le président du syndicat des postiers, tient des propos alarmants. «Cette fois, nous allons devoir rassembler toutes nos forces pour arrêter cette proposition de loi», a-t-il déclaré. L'approbation de ce projet de loi remettrait les pendules à l'heure de l'époque victorienne. Le gouvernement Cameron est champion d'Europe du démantèlement des droits démocratiques et il est clair qu'il entend entraîner les autres États membres européens dans cette voie. C'est pourquoi il est également nécessaire que tous les syndicats et partis de gauche européens fassent entendre leur voix dans le débat sur cette nouvelle loi antisindicale. Comme au judo, il va falloir retourner cette attaque extrême de l'establishment contre l'establishment lui-même. Dave Prentis, président d'Unison, le syndicat des services publics, a déclaré: «Ce projet de loi ne nous empêchera pas de faire grève, ni de défendre le gagne-pain de millions de personnes et de protéger les gens les plus vulnérables. Dans notre résistance, nous allons renforcer le syndicat, forger des coalitions et défier ainsi la loi.» Le syndicat du rail des DLR (Docklands Light Railways) ne se laisse pas intimider non plus et vient d'organiser une grève de 48 heures contre le manque d'effectifs et les harcèlements du management. Si la loi antisindicale avait déjà été en vigueur, cette grève aurait été «illégale»... ■

Staf Henderickx

Paru dans *Solidaire*

Une délégation vietnamienne à la rédaction de Gauchebd



Emmenée par Pham Van Linh, vice-président permanent du Comité central de pilotage de l'information à l'extérieur, une délégation du Parti communiste vietnamien forte de quatre personnes est passée la semaine passée à la rédaction de *Gauchebd* pour un échange de vues. Après que la rédaction a évoqué les difficultés de la presse d'opinion en Suisse, la montée de la droite nationaliste aux dernières élections fédérales et les défis pour la gauche pour maintenir les acquis sociaux face aux dérives néolibérales et aux politiques d'austérité, Pham Van Linh a expliqué la situation du Vietnam, notamment face aux attaques permanentes des forces étrangères hostiles au socialisme et au communisme et la menace chinoise en Mer Orientale (Mer de Chine méridionale). En parlant de la situation économique, Pham Van Linh a expliqué que son pays pratiquait une économie de marché, à orientation socialiste, afin de réduire les écarts sociaux entre riches et pauvres. Le pays, qui est dorénavant membre de l'OMC, vient aussi de signer un traité de libre-échange transpacifique avec les USA. «Pour nous, cette ouverture doit servir au développement. Nous devons tirer des profits de ce traité pour adapter notre économie aux défis de la mondialisation, mais notre objectif principal est qu'il soit profitable au peuple », a assuré Pham Van Linh, qui a précisé que le Vietnam était un des premiers pays du monde à avoir atteint les Objectifs du millénaire de l'Onu.

Carlos Serra



AGENDA CULTUREL ET MILITANT

Le capitalisme détruit la planète. Changeons le système, pas le climat!

Manifestation : Samedi 28 novembre - 13h, Pl. des XXII-Cantons, Genève

Entre le 30 novembre et le 11 décembre, Paris accueillera la COP21, autrement dit la 21ème conférence des parties signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, conclue lors du sommet de la Terre à Rio en 1992. Cette COP sera l'occasion d'une importante mobilisation sociale contre la destruction du climat, sacrifié sur l'autel de la course au profit capitaliste.

Réfugiés climatiques : une réalité sans statut ?

Conférence-clôture de l'exposition Sans toit, ni loi et dévoilement du «Prix du public»

Judi 3 décembre 2015, 19h, Lieu Alliance Sud InfoDoc Av. de Cour 1, 1007 Lausanne

Avec Mme Patricia Kaiser, co-auteur du papier de discussion du foras sur les migrations dues à des changements environnementaux et Mme Petra Sigrist, collaboratrice diplomatique au DFAE, Focal Point Nansen Initiative
Organisateur Foraus Lausanne
Entrée libre, apéritif offert

Table ronde sur les thèmes de la migration et la santé

Mardi 1er décembre à 18h, auditoire de la maternité au CHUV, Lausanne

Avec Dr Patrick Bodenmann, Médecin adjoint, PD-MER, responsable du centre des populations vulnérables de la PMU, Dr Laurent Subilia médecin praticien FMH, spécialisé dans l'aide aux victimes de violence organisée, médecin consultant pour l'Association Pluriels Fathia Shiferaw, requérante d'asile éthiopienne, vivant à Genève.
Modération : Viviane Luisier, sage-femme, présidente Centrale sanitaire suisse romande (CSSR)
Organisateurs : CSSR et M.é.t.i.s

Retrouvez l'agenda militant sur www.gauchebd.ch/agenda

Pour annoncer des activités: redaction@gauchebd.ch



LA CHRONIQUE DE JEAN-MARIE MEILLAND

«Ceux qui se détournent des choses simples pour de soi-disant grandes idées ou grandes œuvres perdent une part notable de ce qui donne son prix à la vie»

«Le jardin, c'est le plaisir, beaucoup de plaisir.»
Joindre l'utile à l'agréable

George Orwell écrivait: «Je pense qu'en conservant l'attachement de son enfance à des réalités telles que les arbres, les poissons, les papillons et (...) les crapauds, on rend un peu plus probable la venue d'un avenir pacifique et honnête. ...». Il indiquait ainsi l'importance qu'il fallait selon lui accorder aux choses simples, celles qui sont la source des vrais plaisirs de la vie quotidienne.

On peut facilement mépriser ces nombreux petits bonheurs qui font la valeur de la vie de tout homme qui ne se réfugie pas dans l'idéalisme, et qui sont particulièrement appréciés par les milieux populaires. En effet dans ces milieux, du fait d'une éducation plus pratique, l'intérêt pour la «grande culture» se manifeste moins, et on attend davantage de plaisirs plus immédiats, tout aussi riches du point de vue humain. Cette richesse de la vie ordinaire en sources de joie, on la découvre dans de multiples activités, comme jardiner, bien manger, prendre du repos ou discuter. Je vais évoquer quelques-unes de ces activités.

Combien le jardinage est source de joies est rappelé dans un ouvrage captivant, suisse romand de surcroît, paru récemment sous le titre *Joindre l'utile à l'agréable, Jardin familial et modes de vie populaires*². On y voit comment, en plus d'apporter quelques ressources alimentaires aux familles, le jardinage est une occasion d'exercer un travail qui intéresse et dont on a la maîtrise. On y voit aussi comment les jardins familiaux équipés de cabanes sont des lieux de sociabilité où la famille et les amis se réunissent pour des repas festifs, alors que des liens s'instaurent aussi entre voisins: «La mon voisin qui m'appelle. "Ecoute on va boire un verre." Et des fois on boit cinq ou six et ... Je dis: "Merde, j'ai rien fait!" Mais quand même, j'ai passé un bon moment. ... C'est plus important. ...» (p. 163). L'aspect social des jardins avec les échanges entre voisins n'est pas si différent des contacts qu'on peut avoir au bistrot, où l'on vient boire l'apéritif et échanger des propos où la plaisanterie (voire une certaine moquerie, le charriage) joue un grand rôle.

Les amis du libre travail qui n'ont pas de jardin (ou auxquels le jardin ne suffit pas), opteront pour la pratique du bricolage. Nombreux sont ceux qui passent week-ends et vacances à toutes sortes de réparations de leurs maisons ou de celles de leurs amis, ou à des hobbies impliquant habileté manuelle, inventivité et passion, comme la fabrication de modèles réduits.

Il faut aussi parler des plaisirs de la table. S'ils culminent dans les fêtes, où la nourriture tisse le lien social autant ou plus qu'elle ne satisfait le goût et l'estomac, il est des plaisirs culinaires plus simples et plus intimes. Savourer un mets que l'on aime, parfois en silence tant on en est content, est aussi une expérience intense qui éloigne des soucis quotidiens. S'il faut parler du plaisir de manger, on doit aussi évoquer le plaisir de faire à manger, que ce soit traditionnellement ou de façon novatrice. Rappelant aussi bien la cabane du jardin familial que le repas de fête et le plaisir de la nourriture, on pense aux grillades de la bonne saison: c'est un plaisir total, rompant avec toutes les contraintes de la semaine, où la viande bien apprêtée est bien arrosée, et s'accompagne d'innombrables discussions sur tous les sujets possibles, de jeux et de moments de repos.

Le repos, jusqu'à ne rien faire, procure aussi des instants de pure satisfaction. C'est dans ce secteur du repos qu'il faut sans doute ranger les longues heures passées devant la télévision, si on ne la juge pas fondamentalement aliénante. Plus sobres et plus vrais seront les plaisirs paisibles de s'asseoir dans un fauteuil, en lisant peut-être lentement le journal du dimanche, d'aller se promener en flânant, de faire la grasse matinée ou la sieste.

Il est des plaisirs liés à la nature. Ceux qui aiment le contact de l'eau seront heureux de nager et ceux qui aiment l'air de la montagne ou de la forêt partiront en promenade, cueillant peut-être des champignons, des baies ou de la dent-de-lion, qui donneront lieu à des plaisirs culinaires s'ajoutant à ceux de la découverte de la nourriture et du don à la famille et aux proches. On est proche ici de la communauté des pêcheurs, cultivant les plaisirs combinés de la vie naturelle, de la tranquillité et de la bonne cuisine.

Pour terminer, je citerai d'abord le plaisir de la discussion, qu'on peut rattacher à d'autres déjà mentionnés car il se déroule souvent dans les bistrots, lors des repas ou des promenades. De celle du bistrot, Pierre Sansot écrit: «La parole circule parce qu'ailleurs, par exemple dans le domaine du travail, ils n'ont pas l'occasion de s'exprimer et parce que, sans elle, le groupe se dissoudrait, perdrait en intensité chaleureuse»³. La discussion est un plaisir riche qui permet d'évoquer les connaissances, l'actualité, les problèmes qu'on rencontre, d'échanger les points de vue, de confronter diverses solutions. Elle est souvent légère et la plaisanterie y occupe une bonne place. Mais elle peut aussi conduire à des décisions communes, à des initiatives collectives, à des luttes. Je dirai encore deux mots du plaisir de chanter et de faire de la musique. Très affaibli par l'industrie de la musique, qui a presque détruit le bonheur naturel de chanter les chansons traditionnelles entre proches, il existe encore à travers les chœurs et les fanfares.

Je ne veux pas opposer de vrais plaisirs simples à de faux plaisirs sophistiqués, ni la culture populaire à la grande culture. Il est vrai que les milieux populaires, tenus à l'écart, lisent en général moins et fréquentent moins les musées. Mais il est aussi vrai que les expériences de la vie ordinaire sont la base de toute grande culture, et que ceux qui se détournent des choses simples pour de soi-disant grandes idées ou grandes œuvres perdent une part notable de ce qui donne son prix à la vie.

Tout combat de gauche radicale, même s'il défend de grandes causes, se doit ainsi de protéger et développer les vrais plaisirs de la vie quotidienne, mis en péril par le capitalisme qui veut introduire le travail du dimanche, exacerber la compétition et généraliser la frénésie consummatrice, toutes attitudes qui limitent sérieusement les chances d'avoir de simples et vrais plaisirs.

Jean-Marie Meilland

1) Cité par Bruce Bégout, *De la décence ordinaire*, Editions Allia, 2008, p. 38.

2) D'Arnaud Frauenfelder, Christophe Delay et Laure Scalabrini, Editions Antipodes, 2015.

3) *Les gens de peu*, Presses Universitaires de France, 1991, collection Quadrige, p. 96.

Quand le Japon était encore mystérieux

EXPOSITION • «Le bouddhisme de Madame Butterfly», au Musée d'ethnographie de Genève propose un voyage dans la peau des premiers aventuriers à la découverte du Japon, alors que celui-ci s'ouvrait à peine vers l'extérieur.

Maintenant que le vent glacé souffle, que la pluie froide tombe et que le ciel devient de plus en plus blanc, aucune excuse (je dis bien aucune) ne peut justifier que vous restiez loin de l'exposition «Le bouddhisme de Madame Butterfly – le japonisme bouddhique», actuellement proposée au Musée d'Ethnographie de Genève. Vous y trouverez tout ce qui fait le charme des expositions qui vous transportent: scénographie, œuvres, audio, vidéo, raffinement, beautés, découvertes, bref, un régal des sens et de l'âme!

Le parcours s'articule autour d'une invitation au voyage que d'élégantes et longues tentures suggèrent en se parant de noms évocateurs: Nagasaki, San Francisco, Le Havre ainsi que d'estampes aux couleurs aussi vives qu'envoûtantes. On entend aussi au loin des sirènes de bateaux: n'oublions pas que le Japon est une île.

Un Japon qui s'ouvrait à peine

L'exposition plonge le visiteur dans la peau de ces voyageurs fortunés s'engouffrant avec passion dans un Japon lointain qui s'ouvrait à peine et où tout restait à découvrir, dans la seconde partie du 19^{ème} siècle. Avec l'ouverture du Canal de Suez en 1869, la durée du voyage diminue sensiblement et le Japon devient une escale incontournable. Des noms mythiques émergent: Cook, Perry, Guimet. Aventuriers, explorateurs, visionnaires, curieux, le Japon les absorba et leur passion influença directement de nombreux artistes en Europe tels que Donnay, Mucha ou encore Vincent van Gogh. Les affiches annon-



La scénographie du Musée d'ethnographie met en scène l'ouverture du Japon à partir de la seconde moitié du 19^e siècle.

MEG, V. Tillé

çant expositions ou spectacles se parent de kimonos et de lettres dont la calligraphie évoque l'Extrême-Orient. La couverture de la partition *La Mer* de Debussy déroule magistralement une variation de *La vague* de

Kanagawa par Hosukai. Le bouddhisme fascine également les Européens. De leurs périples, nous conservons des pièces de toute beauté telles que cette *Nouvelle carte du grand Japon* par Matsuda, datant de 1875,

des croquis, pris sur le vif par Alfred Paul Emile Etienne Dumont qui séjourna au Japon en 1891, des statues du Bouddha, des bannières liturgiques ou des cloches de temple. L'acquisition de ces pièces fut facilitée par

la persécution menée contre le bouddhisme entre 1868 et 1874 au profit du shinto dont l'empereur est le prêtre suprême. Une pièce frappe tout particulièrement: *Couple des dieux de la joie*. On ressent une grande sérénité à les regarder, chacun avec sa tête d'éléphant, s'enlacer.

Deux salles consacrées à Guimet

Deux salles sont ensuite consacrées à Guimet et à son projet de musée d'histoire des religions. Celui-ci avait pour but de rassembler les valeurs sociales partagées par toutes les religions. Des toiles de Felix Regamey, qui l'accompagna en 1878, dévoilent le quotidien de l'archipel, mais aussi les moments historiques de rencontres que Guimet organise avec les différents représentants religieux du pays.

Le tragique destin de *Madame Butterfly*, créé en 1904 à La Scala, sonna, en son temps, la fin du japonisme, il se déplie ici comme un délicat éventail dont les mouvements seraient accompagnés par la musique de Puccini. La genèse de l'œuvre: le roman *Madame Chrysanthème*, de Loti, publié en 1888, puis un premier opéra d'André Messager en 1893 qui déclencha la colère du peintre Regamey. Ce dernier, pour réfuter l'image négative du Japon véhiculée par l'œuvre, publia *Le cahier rose de Madame Chrysanthème*. L'histoire rocambolesque continue, mais je vous laisse le soin de la découvrir! ■

Natacha de Santignac

Le bouddhisme de Madame Butterfly – le japonisme bouddhique, jusqu'au 19 janvier 2016 au Musée d'Ethnographie de Genève, MEG.

Le silence est le lieu de tous les possibles

MUSIQUE • Créer un son aussi chargé d'intensité que le silence, tel était le vœu du compositeur japonais Toru Takemitsu, né en 1930 et mort en 1996. Son Requiem sera interprété par l'Orchestre de Chambre de Lausanne les 7 et 8 décembre prochains.

«Parce qu'à 14 ans j'ai entendu un soldat américain chanter "Parlez-moi d'amour", je me suis juré qu'une fois la guerre finie je deviendrais compositeur!», racontait Toru Takemitsu, rencontré à Tokyo en 1987. Reconnu dans son pays et dans le monde entier comme une personnalité musicale marquante du 20^{ème} siècle, il parlait sans craindre de longs silences, le visage hiératique, calme, réfléchi, un peu mystérieux, ponctuant parfois ses propos de rires brefs.

Pratiquement autodidacte

Né à Tokyo, Takemitsu a vécu jusqu'à l'âge de sept ans en Mandchourie. Revenu au Japon, il est mobilisé en 1944 dans une base militaire. «Le gouvernement avait interdit la musique occidentale. Du coup nous, les jeunes, nous n'avions qu'une envie: l'écouter en secret! A l'époque, vu les moments épouvantables que nous avions traversés, je détestais tout ce qui était japonais et voulais être un compositeur de musique occidentale. J'étais particulièrement attiré par la musique française, spécialement Debussy. Je n'avais aucun antécédent musical; on ne pratiquait pas la musique dans ma famille. Je suis en fait un autodidacte même si j'ai bénéficié des conseils du compositeur

Yasuji Kiyose. Ce n'est que dix ans plus tard que j'ai entendu par hasard de la musique japonaise traditionnelle: j'en fus profondément ému et je me suis mis à étudier la musique de mon pays. Si je suis un compositeur japonais faisant de la musique occidentale, je pense que mon sens du temps, de la durée, de la couleur, est différent de celui d'un compositeur occidental, de même que l'importance accordée au silence, qui n'est pas un vide, mais le lieu de tous les possibles. Je reste japonais et je vis plusieurs cultures.»

Concilier les diverses cultures

Toru Takemitsu a abordé tous les genres musicaux. Il a composé de la musique électro-acoustique, des pièces pour instruments japonais, de la musique de film, celle de *Dodes'kaden* et de *Ran*, d'Akira Kurosawa, par exemple. Il ne cherchait pas tant à faire une synthèse qu'à concilier les diverses cultures, sans en gommer les spécificités. Il reconnaissait une certaine universalité à la culture occidentale, «parce qu'elle s'est construite aux dimensions de l'humain, parfois contre la nature, avec une structure temporelle, causale et logique tout à fait particulière, alors que la musique japonaise est fortement liée à notre sol, à cette nature, ces arbres, cette

eau. Ma musique s'inspire des proportions des temples zen ou du dessin des jardins japonais. Sable et pierre y composent un cosmos en miniature; les instruments à cordes sont comme le sable de ces jardins. Ma musique ne commence ni ne finit; elle est contemplation, intuitive plus que construite. Il faut dire qu'il appartient à notre mentalité d'ajouter une chose à l'autre, de juxtaposer plutôt que d'élaborer une architecture».

Un Requiem pour orchestre à cordes

Le Requiem de Takemitsu, que dirigera Kazuki Yamada aux concerts de l'Orchestre de chambre de Lausanne les 7 et 8 décembre, est une œuvre pour cordes, sans paroles. Ecrit en 1957, il a révélé la personnalité de Takemitsu au monde musical. En un seul mouvement d'une dizaine de minutes, lent-modéré-lent, il est un chant intense, profondément tragique, mais douloureusement paisible, traversé cependant en sa partie médiane par des accents grinçants, aux sonorités métalliques, auxquels répondent les phrases poignantes des violoncelles. Et la beauté triste du début réapparaît avant que le son ne s'éteigne dans le silence. Il y a quelque chose d'envoûtant, d'énigmatique, qui touche immédiatement, dans cette musique dont Takemitsu



Toru Takemitsu a aussi signé des musiques de film, comme celle du *Dodes'kaden* de Kurosawa.

disait qu'elle est comme «une estampe qui se déroule». Il ajoutait avec humilité: «Ma musique décrit ce que je sens. Je voudrais vivre très longtemps pour faire une musique aussi bonne que possible. Je rêve d'écrire de la vraie musique: créer un son aussi chargé d'intensité que le silence.»

Au même concert, une création

Au même concert, l'OCL donnera en création mondiale un concerto pour basson du compositeur suisse Daniel

Schnyder, avec en soliste le basson solo de l'Orchestre Philharmonique de Berlin Daniele Damino. Cette création s'inscrit dans le projet Œuvres Suisses, soutenu par Pro Helvetia et visant à faire jouer par les principaux orchestres helvétiques une série de trente-trois partitions nouvelles pour enrichir leur répertoire d'aujourd'hui. ■

Myriam Tétaz-Gramegna

Lausanne, salle Métropole, lundi 7 et mardi 8 décembre à 20h, troisième des Grands Concerts de l'OCL

Un film d'animation sur les crimes commis par les paramilitaires en Colombie

CINÉMA • Le thriller d'animation, «*Sabogal*», de Juan José Lozano, présenté dans le cadre de Filmar en America latina, revient sur des crimes commis par les forces paramilitaires colombiennes de 1999 à 2005 au nom de «la lutte anti-terroriste» contre les guérillas et les défenseurs des droits humains.

Coréalisé par Juan José Lozano et le chef opérateur Sergio Mejía, le long-métrage nous plonge au cœur de crimes commis entre 1999 et 2005 par les forces paramilitaires et le Département de la sécurité (DAS), la police secrète largement infiltrée par les paramilitaires et dirigée par Jorge Noguera. 20'000 homicides ont été commis annuellement en Colombie entre 2002 et 2006, dont plus de 60% par les paramilitaires.

Sabogal mêle scénario de thriller, animation multiforme et fiction. Il est destiné à toucher un public juvénile, qui «n'est guère habitué aux réalisations documentaires et peu sensibilisé à la situation de la Colombie ces 20 dernières années». Ce, par fatalisme face à des réalités qui ne sont guère interrogées. Tous les faits dans ce film, au plan archivistique et historique, sont avérés. Il y a en ce pays une violence endémique qui légitime un terrorisme d'Etat et le combat contre des guérillas (Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et l'Armée de libération nationale (ELN))aux dérives progressivement mafieuses très éloignées de leurs idéaux de départ. Largement méconnues selon Juan José Lozano, ces guérillas se financent, à des degrés divers, par le trafic de drogue, la prise d'otages, les extorsions et l'impôt révolutionnaire. Elles sont toujours considérées comme «terroristes», notamment par les Etats-Unis, le Canada et l'Union Européenne.

Les droits humains et/ou la vie

Dans son inscription entre documentaire et fiction, *Sabogal* donne à voir, à travers l'animation, une mémoire douloureuse travaillant encore la Colombie, sommée de choisir entre demande légitime de justice pour les victimes de crimes commis en 50 ans de guerre civile et souhait officiel de paix/cohésion sociale/stabilité sécuritaire, qui a conduit à des remises de peine et amnisties notamment pour l'écrasante majorité des 30'000 membres de forces paramilitaires colombiennes, Autodé-

fenses unies de Colombie (AUC). Les AUC sont responsables de la grande majorité des 3,5 millions de déplacés par la guerre.

A travers la lutte pour la justice de l'avocat prénommé *Sabogal*, personnage fictif basé sur des témoignages d'acteurs de la justice colombienne, cette réalisation de fiction tirée de faits tristement réels se concentre sur le scandale dit de la «parapolitique», qui a secoué la Colombie dans la première décennie de l'an 2000. Depuis la fin 2006, les révélations et procès se multiplient autour des relations entre des membres de la classe politique, certains secteurs économiques, les multinationales de l'agro-industrie (Chiquita, Del Monte, Dole) et les tueurs d'extrême droite membres des AUC. Au centre de ces nébuleuses criminogènes ralliées à la «lutte contre le terrorisme», l'ancien Président colombien de 2002 à 2010, Alvaro Uribe, aujourd'hui sénateur. Ce dernier n'a jamais vraiment été inquiété par la justice jusqu'en octobre dernier. Le Procureur général de Colombie a alors requis une enquête sur l'implication de l'ex-Président dans un massacre commis en octobre 1997 par des paramilitaires dans le département d'Antioquia (nord-ouest), dont il était Gouverneur, et pour obstruction à la justice.

Opération Genesis et Jaime Garzón

Le film mêle plusieurs genres d'animation, dont principalement la 3D en *motion capture*, qui étend les ombres expressives comme au pochoir, tout en ménageant des pauses contemplatives accentuant la solitude des avocats et défenseurs des droits humains. Par son esthétique, il évoque d'illustres modèles dans le cinéma, comme le rétrofuturiste cauchemar cyberpunk *Renaissance* (2006) et *Nebel* (2011). *Sabogal* a conservé toute la profondeur en jouant habilement sur la symbolique pesante des nuits en décor épuré et vide traversés de corps en encre et ombres noires prononcées.



Sur le modèle d'un film comme *Valse avec Bachir*, Lozano utilise l'animation pour toucher en particulier un public jeune et peu sensibilisé à la situation colombienne.

Il y a aussi la 2D colorisée en images naïves déployées planche par planche pour évoquer notamment l'«Opération Genesis». Sous ce nom de code, l'armée et les paramilitaires des AUC (Autodéfenses unies de Colombie) lancent début 1997 une vaste offensive contre les bastions de la guérilla des Farc dans la région de l'Uraba, «laboratoire de la lutte anti-guérilla» selon le cinéaste. Bombardements, villages incendiés, massacres... L'«Opération Genesis» se traduit par le déplacement forcé de plus de 15'000 paysans qui abandonneront terres, récoltes et bétail. Malgré la loi de restitution de terres aux victimes du conflit armé adoptée en 2010 par le gouvernement du président Santos, qui a encouragé de nombreuses communautés à reven-

diquer leurs droits, le bureau des Nations unies en Colombie signalait, dès 2011, l'assassinat de vingt-huit dirigeants paysans impliqués dans ce processus de restitution.

En incrustation d'archives télévisuelles, le film d'animation revient sur l'exécution en pleine rue du «Coluche colombien», le journaliste et humoriste Jaime Garzón. Sa fin brutale suscitera une mobilisation aussi grande que les attentats visant *Charlie Hebdo* en 2015, selon Lozano. Le 10 mars 2004, Carlos Castaño, chef des AUC, a été condamné par contumace à 38 ans de prison pour l'assassinat de Jaime Garzón.

Par la présence d'une jeune stagiaire, agente infiltrée par le DAS (Services de sécurité colombiens) et figure archétypale du polar, assistant

Sabogal et son ami juriste dans leurs investigations, c'est un autre pan de la répression qui est mis en lumière. En 2007, une enquête menée par le Parquet général a révélé que le DAS mène depuis longtemps une politique de surveillance secrète des activités syndicales, surtout des dirigeants syndicaux. Avec ce film d'animation, on entrevoit l'ampleur de l'espionnage illégal touchant les défenseurs des droits humains, les opposants politiques et les journalistes «étiquetés» de gauche, ceux-ci étant accusés de collaborer avec les «terroristes» de la guérilla.

De faibles espoirs

De manière plus générale, alors que l'ELN devrait entreprendre des négociations courant 2016 avec le gouvernement colombien, l'accord sur la justice de transition signé le 23 septembre dernier par le gouvernement et les FARC, «fait naître une lueur d'espoir pour les millions de victimes de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits commises au cours du conflit armé qui a sévi pendant 50 ans en Colombie», selon Amnesty International.

Toutefois les possibilités d'amnistie passées et à venir, les crimes prescrits, les «logiques de la paix sociale et de la réconciliation nationale», font craindre que de nombreux responsables d'atteintes aux droits humains n'aient pas à répondre de leurs actes devant la justice. De plus, la pacification semble pour le moins relative, tant les assassinats de défenseurs des droits de l'homme se multiplient dans l'impunité. Le coordinateur de l'ONU dans ce pays, Fabrizio Hochschild, a affirmé en août 2015 que 69 de ces activistes ont été assassinés depuis le début de l'année. ■

Bertrand Tappelet

Sabogal, samedi 28 novembre à 14h, aux cinémas du Grütli, à Genève

Un cinéaste engagé à dénoncer les injustices et crimes

Né en 1971 à Ibagué (Colombie) et installé à Genève depuis 1998, Juan José Lozano a notamment réalisé au chapitre du genre documentaire: *Impunity - Quel genre de guerre existe en Colombie* (2010), mettant en exergue l'hypocrisie et la corruption des classes dirigeantes colombiennes qui soutiennent l'impunité des paramilitaires. *Témoin indésirable* (2008), lui, suit la démarche du journaliste indépendant colombien Hollmann Morris qui risque sa vie et celle de ses proches pour dénoncer injustices et se battre pour le respect des droits humains. Son portrait a fortement influencé le personnage principal prénommé *Sabogal* du documentaire d'animation éponyme, qui se permet de tutoyer la pertinence d'un modèle du genre, *Valse avec Bachir*, film d'animation sorti en 2008 qui revenait sur une expérience individuelle de la guerre du Liban à travers les massacres de civils commis en septembre 1982 par les Phalangistes libanais dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila encerclés par l'armée israélienne.

Des évolutions positives

Le cinéaste et scénariste, qui prépare actuellement un film sur la période allant de 2005 à 2013 en Colombie, relève dans ce pays, «une société civile très organisée, où des

communautés de base, associations et organisations s'engagent et font un travail remarquable. Parmi elles, les avocats, qui, dans les années 80, étaient en première ligne pour éviter les disparitions, rechercher les disparus, dénoncer les exécutions extra-judiciaires et faire sortir les victimes de prison».

Il ajoute que, «regroupés en associations, ces avocats ont ensuite compris qu'un travail de lobbying tant dans le pays qu'à l'étranger était crucial. Trente ans plus tard, nombre d'associations d'avocat-e-s s'efforcent de dénoncer les crimes systémiques contre l'humanité, massacres et disparitions. Pour créer le personnage de l'avocat *Sabogal*, nous nous sommes inspirés de l'expérience d'une vingtaine d'avocats, dont le doyen Gustavo Gallon, directeur de la Commission colombienne des juristes. Est apparue ces dernières années une génération d'avocats, de juges et de procureurs qui ose davantage que par le passé». Entre janvier 2009 et juin 2013, 219 homicides perpétrés contre des défenseurs des droits de l'homme sont restés impunis. Et un seul aurait abouti à une peine ferme contre ses auteurs.

Juan José Lozano le souligne: «Depuis cinq ans, avec le président colombien Juan Manuel Santos, les campagnes de

terreur visant avocats, journalistes et opposants sont en régression dans les grandes villes, Bogota, Medellin et Cali. Auparavant les pressions des groupes paramilitaires n'étaient pas condamnées par le gouvernement. Mais dans les régions, où ont eu lieu des usurpations de terres et déplacements importants de population, les paramilitaires continuent à semer la terreur et assassiner journalistes, leaders paysans et syndicalistes, à proximité des voies d'accès pour l'exportation de la cocaïne. Le fait notamment que ce film *Sabogal* soit produit par une télévision publique atteste d'un changement de mentalités visant à davantage dénoncer des crimes récents.» Ainsi, le président colombien Juan Manuel Santos a signé le 31 octobre 2011, un décret supprimant le DAS, Département administratif de sécurité. Ce service d'espionnage intérieur dépendait directement du palais présidentiel. «Alvaro Uribe en avait fait un usage incontrôlé, transformant la lutte contre les guérillas en combat contre toute personne se déclarant en désaccord avec la politique gouvernementale, qu'il soit journaliste, politique, magistrat, diplomate ou militant des droits de l'Homme.»

Bertrand Tappelet